

USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 14 avril 2025

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 01/04/2025

quatorze avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Refus de vote

0

Abstentions: 0

Présents : Monsieur Sébastien BOURDELY, Monsieur Joseph ARZALIER, Madame Nathalie BREYSSE-BRUN, Monsieur Jean CHALLEAT, Monsieur Jean-Louis GUILLERMIN, Monsieur Denis JOURDAN, Monsieur Jean-Paul MEJEAN, Madame Solène MOUNIER, Monsieur Louis OLLIER, Monsieur Jean-Marie ROUX

Représentés : Monsieur Bernard HILAIRE représenté par Monsieur Joseph ARZALIER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Joseph ARZALIER

Objet: Vote des taux d'impositions des taxes directes locales - DE_2025_014

M. le Maire propose de fixer les taux des impositions des taxes directes locales pour l'année 2025 comme suit :

TAXES	BASE D IMPOSITION	TAUX VOTES	PRODUIT ATTENDU
TAXE FONCIERE BATIE	312000	31.53%	98373
TAXE FONCIERE NON BATI	22800	66.91%	15255
TAXE HABITATION	132100	8.41%	11110
TOTAL			124739

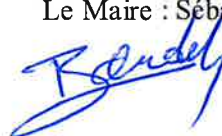
Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le 14/04/2025

Le Maire : Sébastien BOURDELY



Le secrétaire de séance Joseph ARZALIER:

